

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

REUNION DES ETATS COTIERS ET DES NATIONS

PRATIQUANT LA PECHE HAUTURIERE

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 18 - 22 juin 1984)

LE SYSTEME DE STATISTIQUES DES PECHEES DU PROGRAMME THONIDES

La création d'un programme statistique régionale est le premier des treize projets prioritaires inscrits au Programme d'évaluation des thonidés et marlins. Les agents du Programme ont conçu et réalisé un système complet d'acquisition et de traitement informatisé des données et de diffusion de l'information aux pays et territoires membres de la Commission du Pacifique Sud. Toutes les données reçues sont régulièrement traitées et des résumés et graphiques sont transmis à intervalles donnés aux pays concernés. En outre, le programme statistique fournit une bonne partie des données de base utilisées par le Programme thonidés pour évaluer les stocks.

Fonctions du système statistique

Les deux principales fonctions du système statistique sont les suivantes :

1. La saisie sur ordinateur et le traitement des données brutes et leur présentation sous forme de résumés, de tableaux et de graphiques à l'intention des pays ou des organismes désignés par le pays fournissant les données. Il s'agit essentiellement d'un service rendu aux pays de la région mais il permet également au Programme thonidés d'accéder à un nombre considérable de données précises indispensables à la compréhension de la dynamique de la pêche thonière dans la région et à la compilation d'une base régionale de données (cf. le paragraphe 2 ci-dessous).
2. La compilation d'une base régionale de données permettant d'analyser l'état des stocks. Ces données sont un élément essentiel de l'ensemble des données halieutiques et biologiques utilisées par le Programme thonidés pour évaluer les ressources régionales, l'incidence des différentes pêcheries sur les stocks et les interactions entre elles.

Sources des données

Les données sur les pêcheries de thonidés et de marlins compilées par le système statistique proviennent des deux principales sources suivantes :

1. sous forme de données brutes (livres de bord ou relevés des prises), elles émanent des bateaux de pêche enregistrés dans les pays membres de la Commission du Pacifique Sud ou des bateaux étrangers qui fournissent des données sur les prises et l'effort de pêche dans le cadre des accords leur donnant accès aux eaux des Etats côtiers de la région;
2. sous forme de données traitées et agrégées à des degrés divers, elles sont fournies par les nations pratiquant la pêche hauturière et locale et par d'autres organisations internationales ou inter-gouvernementales.

Phases opérationnelles du système statistique

Le fonctionnement du programme statistique se décompose en cinq phases principales :

1. Réception et enregistrement : toutes les données reçues sont soigneusement enregistrées et un accusé de réception précisant la quantité et la nature des données reçues (par exemple, nombre de relevés de prises par type de navire) est adressé dans les meilleurs délais à la source des données.
2. Saisie et vérification : il s'agit de la préparation, y compris du codage le cas échéant, et de la saisie sur disque de toutes les données pertinentes provenant des relevés de prises ou d'autres sources, en utilisant les possibilités importantes de détection d'erreurs qu'offre le système de saisie des données. Toutes les données sont pointées deux fois et vérifiées avant d'être définitivement transférées dans les fichiers.
3. Traitement : afin de permettre l'accès direct, toutes les données sont converties dans des fichiers normalisés par type d'engin. Les résumés de tous les fichiers sont transférés dans la base régionale de données consolidée par carré de un degré. Des sous-ensembles de ces données sous diverses formes sont utilisés à des fins d'analyse en fonction des demandes des pays ou des besoins des agents du Programme thonidés pour évaluer les stocks.
4. Fourniture d'informations aux pays : la diffusion des résumés concernant chaque pays est faite conformément aux conditions de sécurité imposées par le pays ou l'organisme fournissant les données. Seul le pays ou l'organisme fournissant les données, ou d'autres pays ou institutions désignés par écrit par la source des données, recevra les résumés. A titre de service pour les pays et territoires de la zone d'action de la Commission, le Programme thonidés propose aux pays ayant fourni les données brutes les modes suivants de présentation des données ou des résumés des données :
 - a) effort total de pêche et prises totales par mois et/ou année. Lorsque les données le permettent, une ventilation est faite par espèce et taille moyenne;
 - b) effort total de pêche et prises totales par classe de navire, soit par période de permis, soit par année. Lorsque les données le permettent, une ventilation est faite par espèce et par taille;
 - c) effort total de pêche et prises totales par zone ou région au sein d'un pays, par exemple province ou région, soit par période de permis, soit par année. Lorsque les données le permettent, une ventilation est faite par espèce et par taille;
 - d) présentation graphique des statistiques des points a), b) ou c) ci-dessus ou combinaison de ces statistiques. Par exemple, relevés de l'effort total par mois, des prises totales par mois, des prises par unité d'effort par mois, du poids moyen de chaque espèce par mois, ou histogrammes des prises totales par classe de navire, des prises totales par région au sein d'un pays, des prises par unité d'effort par classe de navire;
 - e) cartes indiquant les positions quotidiennes des navires pour chaque type de navire pour la période de référence choisie : jour, mois, trimestre ou année;

- f) cartes de la densité relative de l'effort de pêche et des prises ou des prises par unité d'effort par carré de un, deux ou cinq degrés, par tranches de dix jours, un mois, deux mois, un trimestre ou une année. Les statistiques ainsi représentées peuvent correspondre au total ou à un sous-ensemble des données sur la base de la nationalité et/ou de la classe du navire. La densité relative est indiquée par cercles de différents diamètres centrés sur le carré géographique auquel ils correspondent; quatre densités différentes sont indiquées;
- g) relevé complet de l'effort de pêche et des prises par carré de un degré par tranches de dix jours, un mois, un trimestre ou une année, pour chaque type de navire. Les données sont celles de l'effort total, des prises par espèce et taille moyenne;
- g) statistiques résumées par navire et par campagne. Pour chaque campagne sont indiqués : l'identification du navire, les dates du début et de fin de la campagne, l'effort total de pêche et les prises totales par espèces. Sur demande, des relevés peuvent être établis en fonction du nom ou de toute autre identification du navire.

En outre, le programme diffusera régulièrement un résumé de la base régionale de données. La Quatorzième Conférence technique régionale des pêches de la Commission a arrêté le principe de la publication régulière des données mensuelles agrégées par carré de un degré. La mise au point du logiciel et du mode de traitement des données est achevée, mais la publication des résumés a été différée afin de disposer d'un volume suffisant de données pour assurer que les exigences des pays en matière de secret seront respectées.

5. Utilisation d'une base de données statistique par les spécialistes du Programme thonidés pour réaliser les autres objectifs du Programme d'évaluation des thonidés et marlins.

Conditions à remplir pour améliorer le système statistique et la base de données

Pour évaluer l'adéquation ou les lacunes de tout système de traitement des données, il convient de faire coïncider les données disponibles avec l'objet pour lequel ces informations ont été rassemblées. Comme on l'a vu ci-dessus, le but du système statistique des pêches de la Commission du Pacifique Sud est double : il s'agit premièrement de rassembler et de résumer, à titre de service, les données sur les pêcheries actives dans les eaux des différents Etats côtiers de la région et, deuxièmement, de rassembler les données nécessaires à l'évaluation des stocks totaux de thons et de marlins de la région, ainsi qu'à l'évaluation de l'incidence des différentes pêcheries sur ces ressources et des interactions entre elles. L'évaluation de l'adéquation au premier objectif ne peut être faite que par les utilisateurs du service, à savoir les pays et territoires membres de la CPS. L'évaluation des défauts du système comme base d'évaluation des ressources ne peut être faite que par les chercheurs utilisant les données, c'est-à-dire essentiellement les scientifiques du Programme d'évaluation des thonidés et marlins.

Il ne fait aucun doute pour les scientifiques participant à l'évaluation régionale des ressources que la principale lacune du système est le manque de couverture statistique de l'ensemble des pêcheries actives dans la totalité de la zone de répartition des ressources communes. Pour ce qui est de l'évaluation des ressources dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, le problème le plus aigu est celui que pose l'absence de données concernant certaines pêcheries au sein de cette zone.

Les données permettant d'évaluer avec précision l'état des stocks pour les différents pays, et notamment d'étudier les interactions entre pêcheries, doivent être ventilées par type d'engin, pour de courtes périodes et pour des zones restreintes. Le niveau de définition varie en fonction du type d'engin. L'utilité de la base de données dont disposent les scientifiques du Programme thonidés a été évaluée en tenant compte de ces variables connues. Les lacunes principales dans la base de données dont nous disposons actuellement pour évaluer les effets de la pêche au sein de la région sont les suivantes : (les chiffres 1 à 4 correspondent à l'importance des prises enregistrées dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud) :

1. Les flottilles de senneurs de certains pays ne fournissent aucune donnée sur leurs prises dans la région et certains autres pays fournissent des données incomplètes, notamment pour la pêche hauturière.
2. Les données des canneurs de certains pays sont incomplètes depuis 1980 environ, notamment pour les zones de pêche hauturière.
3. Les données des palangriers ne sont pas assez détaillées pour certaines flottilles, là encore plus particulièrement en ce qui concerne les zones de pêche hauturière.
4. Très peu de données sont disponibles sur les pêches thonières de subsistance et artisanales des pays de la région.
5. Les données fournies actuellement par la plupart des pêcheries sur la fréquence des tailles sont inexploitable.

Pour que les problèmes 1 à 3 puissent être résolus, il faudrait que les nations pratiquant la pêche hauturière fournissent un plus grand nombre de données, soit directement au Programme thonidés dans le cadre des efforts communs de recherche, soit aux Etats côtiers comme condition d'obtention des permis de pêche.

Bien que les prises réalisées par les pêcheries de subsistance et artisanales ne représentent qu'une faible partie du total des prises de thonidés dans la région, les statistiques sur ces prises sont d'une importance capitale pour les habitants de la région et, partant, pour les activités futures du Programme thonidés. Sans données plus complètes sur l'effort de pêche et les prises, il est impossible d'évaluer l'interaction entre ces pêcheries et les pêcheries de type commercial (sujet prioritaire du Programme thonidés). Le cours de formation aux statistiques prévu pour septembre 1984 fournira une occasion idéale de sensibiliser les agents des services des pêches de la région à ce problème et trouver les moyens les mieux adaptés pour le résoudre.

Les points 1 à 5 ci-dessus correspondent aux données résultant des opérations de pêche dans la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud qui revêtent donc une importance capitale pour les pays et territoires membres de la CPS. Cependant, vu le caractère migratoire des thonidés et marlins exploités dans la zone d'action de la Commission, il est nécessaire de disposer d'informations portant, si possible, sur l'ensemble de la zone de répartition des ressources qui transitent par cette région. Nous avons également besoin des données relatives aux prises et à l'effort de pêche des pêcheries voisines, ainsi que d'informations sur d'autres travaux de recherche ou résultats d'analyses effectuées dans d'autres régions.
